

La dichotomie entre la théorie du développement durable et l'approche autochtone *Sumak Kawsay* : différentes manières d'apprendre à vivre en harmonie avec la nature

Yenny VEGA CÁRDENAS*

The Dichotomy between the Theory of Sustainable Development and the Autochthonous Approach *Sumak Kawsay*: Different Manners to Learn How to Live in Harmony with the Nature

La dicotomía entre la teoría del desarrollo sostenible y el concepto indígena *Sumak Kawsay*: diferentes maneras de aprender a vivir en armonía con la naturaleza

A dicotomia entre a teoria do desenvolvimento sustentável e o conceito indígena *sumak kawsay*: diferentes maneiras de aprender a viver em harmonia com a natureza

可可持续发展理论与原住民*Sumak Kawsay*理念的二分：
学会与自然和谐相处的不同方式

Résumé

L'approche du « bien-vivre », fondamentalement d'origine autochtone, vient reconstruire la vision qu'on a de la vie,

Abstract

The “living well” approach finds its origins in the native concept of “*Sumak Kawsay*” which proposes to reconstruct

* Docteure en droit, avocate en Colombie et au Québec, conseillère au développement international à la Faculté de droit, elle s'intéresse au droit des ressources en eau, au droit de l'environnement et au droit international.

pour l'imprégner de considérations éthiques et égalitaires entre les êtres humains, les différentes cultures et les différentes espèces sur Terre. Ce nouveau paradigme remet en question les objectifs de croissance visés par l'école du « développement » et plus généralement les piliers sur lesquels repose la branche verte de cette école, le « développement durable », qui, à ce jour, ne semble pas offrir de solutions satisfaisantes aux importants problèmes environnementaux et sociaux de la planète. Misant sur la nécessité de repenser de nouvelles façons de vivre en harmonie avec la nature, l'approche du bien-vivre – ou « *Sumak Kawsay* » – propose une façon alternative de comprendre le monde. Cette approche, développée principalement par des auteurs d'origine latino-américaine, a été institutionnalisée dans deux constitutions des pays des Andes: celle de l'Équateur, en 2008, et celle de la Bolivie, en 2009. Dans le présent texte, nous analyserons la dichotomie existant entre ces deux approches qui semblent être à la fois contradictoires et complémentaires. De plus, nous étudierons la dynamique observée dans les territoires qui ont intégré ces deux approches, afin d'évaluer l'apport réel de ce nouveau paradigme en émergence.

Resumen

El enfoque del « buen vivir » fundamentalmente de origen aborígen, propone reconstruir la visión que se tiene de la vida, para impregnarla de consideraciones éticas e igualitarias entre los seres humanos, las diferentes culturas y las diferentes especies sobre la tierra. Este nuevo paradigma invita a reconsiderar los objetivos de crecimiento contemplados por la escuela de « desarrollo » y, en gene-

the comprehension of life, introducing some ethical and egalitarian considerations between human beings, different cultures and the variety of species living on earth. This new paradigm invites to rethink growth targets proposed by the “development” school and the pillars on which relays its green school of “sustainable development”, that does not seem to offer satisfactory results to environmental and social problems of the planet. Invoking the necessity to rethink different manners to live in harmony with nature, the living well approach or “*Sumak Kawsay*” proposes a different manner to understand the world. Developed by authors mainly from Latin America, it was institutionalized in two Constitutions of the Andean countries: Ecuador in 2008 and Bolivia in 2009. This article analyzes the existing dichotomy between Sustainable development and living well which seem to be contradictory and complementary at the same time. Furthermore, we shall study the complexity of dealing with the coexistence of those concepts in the territories that have integrated both of them in order to estimate the real contribution of the emergence of a new paradigm.

Resumo

O conceito do « bem-viver », fundamentalmente de origem indígena, vem reconstruir a visão que temos da vida, para impregná-la de considerações éticas e igualitárias entre os seres humanos, as diferentes culturas e as diferentes espécies sobre a Terra. Este novo paradigma coloca em questão os objetivos de crescimento visados pela escola do « desenvolvimento » e de maneira mais geral os pilares

ral los pilares sobre los cuales se apoya la escuela verde del «desarrollo sostenible», que, hasta la fecha, no parece ofrecer soluciones satisfactorias a los principales problemas ambientales y sociales del planeta. Centrándose sobre la necesidad de replantear nuevas formas de vivir en armonía con la naturaleza, el enfoque del buen vivir o «*Sumak Kawsay*» propone una manera alternativa de entender el mundo. Este enfoque, desarrollado principalmente por autores de origen latinoamericano, fue institucionalizado en dos constituciones de los países andinos, la de Ecuador, en 2008, y la de Bolivia, en 2009. En el presente artículo, se analiza la dicotomía existente entre estos dos enfoques que parecen ser a la vez contradictorios y complementarios. Asimismo, estudiaremos la dinámica observada en los territorios que han integrado estos dos enfoques, para evaluar la contribución real de este nuevo paradigma emergente.

sobre os quais repousa o ramo verde dessa escola, o «desenvolvimento sustentável», que, até o momento, não parece ofertar soluções satisfatórias para os importantes problemas ambientais e sociais do planeta. Frisando a necessidade de repensar novos modos de vida em harmonia com a natureza, o conceito do bem-viver – ou «*sumak kawsay*» – propõem uma maneira alternativa de compreender o mundo. Desenvolvido principalmente por autores de origem latino-americana, este conceito foi institucionalizado em duas constituições de países andinos: a do Equador, em 2008, e a da Bolívia, em 2009. No presente texto, analisaremos a dicotomia entre desenvolvimento sustentado e bem-viver, que parecem ser ao mesmo tempo contraditórios e complementares. Ademais, estudaremos a dinâmica observada nos territórios que integraram estes dois conceitos, para avaliar a contribuição real deste novo paradigma emergente.

摘要

源自原住民的“悦居”理念提出重构我们对于生活的理解，在人类社会、不同文化和地球上不同物种之间引入道德和平等方面的考量。这一新的范式对“发展”学派所主张的增长目标提出质疑；其绿色分支学派——“可持续发展”所依赖的支柱似乎也无法为这个星球上的重大环境与社会问题给出满意的答案。*Sumak Kawsay*“悦居”理念激发我们反思与自然和谐相处的新方式，为我们提供另一种理解世界的方式。这个主要由拉美作者发展出来的理念已经在两个安第斯山国家的宪法中落实：2008年的厄瓜多尔宪法和2009年的玻利维亚宪法。本文中，我们先从理论上分析两种既对立又互补的理念，再研究采用这两种理念的具体实践，从而评估这一新兴范式的现实效益。

Plan de l'article

Introduction	167
I. Comprendre l'origine et la théorisation des concepts de <i>Sumak Kawsay</i> et de développement durable	169
A. L'émergence d'un nouveau paradigme: l'approche <i>Sumak Kawsay</i>	170
B. La remise en cause de l'approche de développement durable	172
II. Les approches <i>Sumak Kawsay</i> et de développement durable: contradictoires ou complémentaires?	176
III. La dichotomie de l'institutionnalisation des approches de « bien-vivre » et de développement durable: vers un dialogue interculturel	180
A. Le « bien-vivre » à la lumière de la Constitution de l'Équateur	181
B. Le « bien-vivre » à la lumière de la Constitution de la Bolivie	184
Conclusion	188

La terre n'appartient pas à l'homme, c'est l'homme qui appartient à la terre.

– maxime de la sagesse amérindienne

L'expression « *Sumak Kawsay* », traduite comme l'approche de « bien-vivre » ou, en espagnol, « *buen vivir* », provient de la langue autochtone kichwa¹, plus précisément de « *sumak* » (plénitude, magnifique, beau) et « *kawsay* » (vivre)². Cette expression, qui reconnaît l'importance de vivre en plénitude et en harmonie avec les cycles de la Terre, du cosmos, et en équilibre avec toute forme de vie, est également retrouvée dans la langue aymara (peuple autochtone de Bolivie) sous l'expression « *Suma* (plénitude) *Qamaña* (vivre) », de même que dans la terminologie de plusieurs nations autochtones, notamment des nations des Andes³.

L'approche de « bien-vivre » ou « *Sumak Kawsay* » (ci-après « l'approche *Sumak Kawsay* »), d'origine fondamentalement autochtone, vient reconstruire la vision qu'on a de la vie, pour venir l'imprégner de considérations éthiques et égalitaires entre les êtres humains, les différentes cultures et les différentes espèces sur Terre⁴. Ce nouveau paradigme remet en question les objectifs de « développement » considérés comme légitimes et incontestés, lesquels font référence à l'appropriation démesurée de biens et l'exploitation sans limites des ressources naturelles au détriment de la

¹ Langue autochtone de certains peuples des pays des Andes, plus particulièrement l'Équateur, le Pérou et la Colombie.

² Alberto ACOSTA, *El buen vivir. Sumak Kawsay, una oportunidad para imaginar otros mundos*, Barcelona, Icaria Editorial, 2013, p. 1. L'auteur a été le président de la *Asamblea Constituyente* en Équateur lors de la réforme constitutionnelle de 2008. C'est à ce moment que ce concept a été introduit dans la Constitution de l'Équateur.

³ David CORTEZ, « La construcción social del "Buen Vivir" (Sumak Kawsay) en Ecuador. Genealogía del diseño y gestión política de la vida », (2009) *Programa Andino de derechos Humanos* 1, p. 1, en ligne: <<http://www.uasb.edu.ec/UserFiles/369/File/PDF/CentrodeReferencia/Temasdeanálisis2/buenvivirysumakkawsay/articulos/Cortez.pdf>> (consulté le 30 juillet 2016).

⁴ *Id.*, p. 2.

planète et de l'équilibre écosystémique⁵. En effet, les modes de développement traditionnels ont entraîné des crises à la fois sociopolitiques, économiques et environnementales, avec pour conséquence l'accroissement des inégalités sociales et environnementales dans le monde⁶.

Les idées mises de l'avant par «l'écodéveloppement» ou le «développement durable», des concepts qui ont émergé au cours des années 1970, recherchaient une conciliation entre les intérêts de l'économie, de la société et de l'environnement. Ces idées ont été fortement critiquées, étant considérées comme une branche «verte» du concept construit et institutionnalisé de «développement»⁷. Or, même si cette approche demeure l'approche dominante – comme l'illustre sa récente affirmation dans divers documents internationaux tels Rio +20⁸ et le nouvel agenda 2030 pour le développement durable adopté par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies en 2015⁹ – l'approche de développement durable n'a pas, à ce jour, offert de solutions satisfaisantes aux importants problèmes environnementaux et sociaux auxquels fait face notre planète¹⁰.

Misant sur la nécessité de repenser de nouvelles façons de vivre en harmonie avec la nature, l'approche *Sumak Kawsay* propose une façon alternative de comprendre le monde. Cette approche, développée principalement par divers auteurs d'origine latino-américaine¹¹, a été institu-

⁵ Eduardo GUDYNAS et Alberto ACOSTA, «La renovación de la crítica al desarrollo y el buen vivir como alternativa», (2011) 16-53 *Utopía y Praxis Latinoamericana* 71, 75.

⁶ Julien VANHULST et Adrian E. BELING, «Buen vivir et développement durable: rupture ou continuité?», (2013) 46 *Écologie & Politique* 41, 41.

⁷ E. GUDYNAS et A. ACOSTA, préc., note 5, 71.

⁸ *Rapport des Nations Unies. Conférence sur le développement durable*, Doc. N.U. A/CONF. 216/L.1 (20-22 juin 2012), en ligne: <https://rio20.un.org/sites/rio20.un.org/files/a-conf.216-l-1_french.pdf.pdf> (consulté le 20 août 2016).

⁹ NATIONS UNIES, *Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, Rés. A/70/L.1 (25 septembre 2015), en ligne: <<http://www.un.org/es/comun/docs/index.asp?symbol=A/RES/70/1&referer=/spanish/&Lang=F>> (consulté le 30 juillet 2016) (ci-après «Programme de développement durable 2030»).

¹⁰ E. GUDYNAS et A. ACOSTA, préc., note 5, 82. Les auteurs soulignent que le concept de croissance amené par l'école du développement, n'a qu'augmenté les problèmes sociaux tels les déplacements des communautés, la pauvreté persistante dans plusieurs pays, la détérioration environnementale tant à l'échelle locale, régionale que planétaire, voire les changements climatiques.

¹¹ Alberto ACOSTA, «Solo imaginando otros mundos, se cambiará este: Reflexiones sobre el Buen Vivir», (2000) 2 *Revista sustentabilidad(es)* 11.

tionnalisée dans deux constitutions des pays des Andes, celle de l'Équateur¹² en 2008 et celle de la Bolivie en 2009¹³.

Dans le présent texte, nous étudierons les origines et les aspects théoriques de l'approche *Sumak Kawsay* et de l'approche de développement durable (I). Nous ferons par la suite une comparaison des fondements de ces deux écoles dans le but d'en faire ressortir les différences, les complémentarités et les apports respectifs (II). Enfin, nous analyserons l'institutionnalisation de l'approche *Sumak Kawsay* dans les systèmes juridiques de deux pays de l'Amérique latine, l'Équateur et la Bolivie (III). Nous constaterons ainsi la cohabitation et la confrontation à l'intérieur d'un même territoire de ces deux approches qui, à première vue, peuvent sembler à la fois contradictoires et complémentaires. Ceci nous permettra de tirer des conclusions sur la dichotomie existante entre ces approches et, ainsi, d'évaluer le véritable apport de ce nouveau paradigme en émergence qu'est l'approche *Sumak Kawsay*.

I. Comprendre l'origine et la théorisation des concepts de *Sumak Kawsay* et de développement durable

Les concepts de *Sumak Kawsay* et de développement durable sont apparus à différents moments de l'histoire et dans des contextes différents. Le premier, ancestralement reconnu¹⁴, représente la vie en plénitude et en harmonie avec la nature. L'expression «*Sumak Kawsay*» est devenue le porte-étendard d'un nouveau mode de vie, d'un nouveau paradigme dans certains pays des Andes. La théorisation et la définition de son contenu se sont grandement développées dans les années 2000¹⁵, mais sa portée juridique reste à déterminer.

Le second concept, le développement durable, trouve ses origines dans les années 1970 et est perçu comme étant l'approche dominante au niveau

¹² *Constitución de la República del Ecuador*, Asamblea constituyente, 2008, en ligne : <http://www.asambleanacional.gov.ec/documentos/constitucion_de_bolsillo.pdf> (consulté le 30 juillet 2016).

¹³ *Constitución política del Estado Boliviano*, Gaceta Oficial 07/02/2009, en ligne : <<http://www.gacetaoficialdebolivia.gob.bo/index.php/normas/listadonordes>> (consulté le 30 juillet 2016).

¹⁴ A. ACOSTA, préc., note 11.

¹⁵ E. GUDYNAS et A. ACOSTA, préc., note 5, 80.

mondial¹⁶, une approche qui fixe des objectifs et des principes qui devraient être suivis par l'ensemble de la communauté des nations. Malgré cette reconnaissance internationale, elle est fortement critiquée¹⁷, notamment en raison de son caractère universaliste et anthropocentriste. L'émergence de l'approche *Sumak Kawsay* pourrait donc être une réaction à l'imposition d'objectifs « mondiaux » de « développement », comme nous l'exposerons dans ce texte.

A. L'émergence d'un nouveau paradigme : L'approche *Sumak Kawsay*

L'émergence de l'approche *Sumak Kawsay* en tant que nouvelle approche pour comprendre les modes de vie qui diffèrent des modes de vie dominants dans le monde, est liée à la montée du mouvement autochtone au cours des années 1980-1990. Ce mouvement international tendait vers la reconnaissance du droit à l'autodétermination de ces peuples ainsi que de leur droit d'adopter leurs propres modes de vie¹⁸. Ces revendications ont d'ailleurs été inscrites à la Convention No. 169 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) portant sur les peuples autochtones et tribaux¹⁹ lors de son adoption en 1989, notamment à l'article 7 qui souligne ce qui suit :

Les peuples intéressés doivent avoir le droit de décider de leurs propres priorités en ce qui concerne le processus du développement, dans la mesure où celui-ci a une incidence sur leur vie, leurs croyances, leurs institutions et leur bien-être spirituel et les terres qu'ils occupent ou utilisent d'une autre manière, et d'exercer autant que possible un contrôle sur leur développement économique, social et culturel propre.²⁰

¹⁶ Programme de développement 2030, préc., note 9.

¹⁷ Wolfgang SACHS, « No Sustainability without Development », (1997) *Aisling Magazine*, en ligne : <<http://www.aislingmagazine.com/aislingmagazine/articles/TAM21/Sustainability.html>> (consulté le 30 juillet 2016).

¹⁸ Maïté NIEL, *El concepto del Buen vivir*, Trabajo de investigación, Madrid, Instituto Universitario de Estudios Internacionales y Europeos "Francisco de Vitoria", Universidad Carlos III de Madrid, 2011, p. 2.

¹⁹ ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL, *Convention (n° 169) relative aux peuples indigènes et tribaux*, 26 juin 1989, 1650 R.T.N.U. 28383 (entrée en vigueur : 5 sept. 1991), en ligne : <http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_INSTRUMENT_ID:312314> (consulté le 30 juillet 2016).

²⁰ *Id.*, art. 7(1).

Un autre exemple de l'essor de ce mouvement est la déclaration par l'ONU de l'année 1993 en tant qu'*Année internationale des populations autochtones*²¹, faite dans le but d'améliorer la coopération avec ces peuples. Dans cette mouvance de reconnaissance des droits des peuples indigènes, le mouvement autochtone en Équateur se positionnait contre le modèle économique imposé depuis la conquête des Amériques, et ce, lors de l'événement historico-politique de la célébration des 500 ans de la découverte des Amériques qui a eu lieu en 1992²². C'est dans ce contexte qu'un mouvement de révision du modèle de «développement» se met donc en marche dans les pays des Andes par la mise de l'avant de principes tels que la plurinationalité et l'interculturalité²³.

On a cependant dû attendre jusqu'en 2004 pour que l'approche de «*buen vivir*» acquière une véritable force et puisse être considérée comme valable dans les discours des dirigeants de quelques pays de l'Amérique du Sud. En effet, ce n'est que lorsque la *Universidad Intercultural Amawtay Wasi* a présenté son projet intitulé «*Aprender en la Sabiduría y el Buen vivir*»²⁴ (apprendre dans la sagesse et le «bien-vivre») que le principe du *Sumak Kawsay* est véritablement devenu le cœur et la base des objectifs d'un nouveau paradigme. Le «bien-vivre», le «vivre en plénitude», suppose que les relations sociales sont en harmonie avec la «*Pacha Mama*» (la «Terre-Mère»), ce qui implique l'adoption d'une économie communautaire qui respecte autant la nature que les valeurs interculturelles, bioéthiques et ancestrales²⁵.

Fruits de ces mouvements, les idées et les principes associés à l'approche *Sumak Kawsay* se sont cristallisés dans les nouvelles constitutions de l'Équateur, en 2008²⁶, et de la Bolivie, en 2009²⁷. Les aspects théoriques

²¹ NATIONS UNIES, *Année internationale des populations autochtones (1993)*, Rés. A/RES/47/75 (24 mars 1993), en ligne: <http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/47/75> (consulté le 30 juillet 2016).

²² D. CORTEZ, préc., note 3, p. 5.

²³ M. NIEL, préc., note 18, p. 2.

²⁴ UNIVERSIDAD INTERCULTURAL AMAWTAY WASI, *Aprender en la Sabiduría y el Buen vivir*, Quito, Amawta Runacunapac Yachay, 2004.

²⁵ A. ACOSTA, préc., note 11, p. 20.

²⁶ *Constitución de la República del Ecuador*, préc., note 12. Dans le préambule de la Constitution de l'Équateur, on retrouve le terme «*Sumak Kawsay*».

²⁷ *Constitución política del Estado Boliviano*, préc., note 13. L'article 8 de la Constitution de la Bolivie consacre le principe du «*Sumak Qamaña*» dans la langue autochtone aymara.

et le contenu de cette nouvelle approche se sont surtout développés au cours de ces mêmes années. Le respect de modes de vie différents et la reconnaissance de certains droits qui sont considérés comme nécessaires à la réalisation du « bien-vivre », tels le droit à l'alimentation, à un environnement sain, à l'eau, à la santé, ont été associés à ce nouveau paradigme²⁸. Dans cette mouvance, ces deux pays se sont proclamés comme étant des États plurinationaux²⁹. Ce changement de paradigme exigeait des changements substantiels dans les stratégies de gouvernance et de développement et, plus encore, dans le contenu même de la notion de « développement » qui devait être réévaluée pour considérer l'approche *Sumak Kawsay*³⁰. En somme, la notion de « développement », et par conséquent, de « développement durable », est remise en cause par cette nouvelle approche.

B. La remise en cause de l'approche de développement durable

Le concept de développement durable remonte aux années 1970 lors de la parution en 1972 du rapport « Halte à la croissance ? », rédigé par le Club de Rome³¹, qui soulignait l'importance d'établir des limites écologiques à la croissance économique et démographique, et ce, dans le but de réduire l'exploitation sans limites des ressources naturelles.

Lors du premier Sommet de la terre, en 1972, qui a réuni la communauté internationale à Stockholm autour de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain³², les préoccupations d'ordre écolo-

²⁸ *Constitución de la República del Ecuador*, préc., note 12, c. II, art. 12 à 34.

²⁹ E. GUDYNAS et A. ACOSTA, préc., note 5, p. 76.

³⁰ *Constitución política del Estado Boliviano*, préc., note 13. À titre d'exemple, l'article 306 de la Constitution bolivienne proclame que « [l]e modèle économique de la Bolivie est pluraliste et doit être orienté à améliorer la qualité de vie et à atteindre le bien-vivre. » L'organisation économique pluraliste dont il est question fait référence aux principes de solidarité et de réciprocité.

³¹ Le Club de Rome est une organisation internationale, non gouvernementale, fondée en 1968, qui rassemble des scientifiques, des chercheurs et des hommes d'État. Franck-Dominique VIVIEN, « Jalons pour une histoire de la notion de développement durable », (2003) 1-121 *Mondes en développement* 1, 7. Voir aussi : Kristin BARTENSTEIN, « Les origines du concept de développement durable », (2005) 3 *R.J.E.* 289.

³² *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement*, Doc. N.U. A/CONF. 48/Rev. 1 (1972); PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT, *Déclaration finale de la conférence des Nations Unies sur l'environnement*, Stockholm

gique et l'importance de lutter contre la pollution ont été mises de l'avant. C'est d'ailleurs à cette occasion que le Programme des Nations Unies pour l'environnement a été créé³³.

Le concept de développement durable ou soutenable³⁴ apparaît comme tel en 1987 dans le texte du rapport Brundtland sous le titre « Notre avenir à tous »³⁵. Ce rapport a été élaboré par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, dirigée par Gro Brundtland, suite à plusieurs débats portant sur les problèmes posés par le développement économique et industriel. Le rapport fait ainsi référence au bien-être et aux principes éthiques qui s'imposent aux générations d'aujourd'hui envers les générations futures³⁶.

En 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, les participants ont défini les principes sur lesquels devait se fonder une approche de « développement durable », donnant ainsi naissance à la *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement*³⁷. Depuis, le développement durable

(16 juin 1972), en ligne: <<http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=97&ArticleID=1503&l=fr>> (consulté le 30 juillet 2016).

³³ PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT, *L'environnement au service du développement*, en ligne: <<http://www.unep.org/french/resources/gov/>> (consulté le 30 juillet 2016).

³⁴ « La traduction française de *Notre avenir à tous* a été publiée par la maison d'édition québécoise Les Éditions du Fleuve en 1988 avec le soutien du ministère de l'Environnement du Québec. Il est intéressant de noter qu'on y traduit l'expression « *sustainable development* » par « développement soutenable » et non par « développement durable », un choix fait par l'équipe de linguistes et de traducteurs du Center for Our Common Future de Genève chargée de la traduction française du document. Mais avec le temps, c'est l'expression « développement durable » qui a prévalu dans le langage courant. » : QUÉBEC (Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques), *Le développement durable: repères historiques*, en ligne: <<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/reperes.htm>> (consulté le 30 juillet 2016).

³⁵ COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT, *Our Common Future/Notre avenir à tous*, Doc. N.U. A/42/427 (1987), en ligne: <<http://www.un-documents.net/wced-ocf.htm>> (consulté le 30 juillet 2016) (ci-après « Rapport Brundtland »).

³⁶ Giuseppantonio DE VINCENTIIS, « La Evolución del concepto de desarrollo sostenible », (2012) 23 *Medio Ambiente & Derecho. Revista Electronica de derecho ambiental*, en ligne: <<http://libros-revistas-derecho.vlex.es/vid/concepto-desarrollo-sostenible-459191870>> (consulté le 30 juillet 2016).

³⁷ « Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement », dans *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement*, Doc. N.U. A/CONF. 151/26/Rev. 1 (Vol I) (1993) 3 (ci-après « Déclaration de Rio »).

est devenu le paradigme dominant, expression qui a été largement reprise dans l'espace public international, notamment en 2002 lors du Sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg³⁸, en 2012 à l'occasion du Sommet dit « Rio +20 »³⁹ et dans le nouvel agenda 2030 pour le développement durable adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015⁴⁰.

Le développement durable est devenu un discours alimenté tant par les gouvernements que par le milieu académique et la société civile. Ce discours a ainsi créé un nouveau paradigme discursif, interdisciplinaire et multisectoriel⁴¹. Le « développement », et plus particulièrement le « développement durable », est devenu l'objectif par excellence des peuples⁴², même en l'absence d'une définition claire et unique. Ainsi, ce discours s'est vu approprier et teinter de couleurs différentes dépendamment des parties prenantes. Dans le milieu académique, ce discours a été principalement mis de l'avant dans les domaines tels l'économie, les sciences sociales et humaines et les sciences biologiques⁴³.

Le discours de développement durable a ses adeptes et ses critiques. Le professeur Wolfgang Sachs, reconnu comme étant l'un des auteurs les plus critiques de ce discours, regrette la prédominance de l'aspect économique dans le concept même du développement durable⁴⁴. Il souligne qu'étant

³⁸ NATIONS UNIES, *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable*, Doc. N.U. A/CONF. 199/20 (4 septembre 2002), en ligne : <[documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N02/636/94/PDF/N0263694.pdf? OpenElement](http://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N02/636/94/PDF/N0263694.pdf?OpenElement)> (consulté le 30 juillet 2016).

³⁹ NATIONS UNIES, *Conférence des nations Unies sur le Développement durable*, Rio de Janeiro, Brésil, 20-22 juin 2012, en ligne : <<https://sustainabledevelopment.un.org/rio20.html>> (consulté le 20 août 2016).

⁴⁰ NATIONS UNIES, *Transformer notre monde: l'agenda 2030 pour le développement durable*, Doc. N.U. A/RES/70/L.1 (25 septembre 2015), en ligne : <<http://www.un.org/es/comun/docs/?symbol=A/RES/70/1>> (consulté le 30 juillet 2016) (ci-après « Agenda 2030 »).

⁴¹ Julien VAHHULST et Adrian E. BELING, « El discurso del Buen Vivir: sustentabilidad "made in Latinoamérica" », (2012) 4-1 *Nadir: rev.electorn.geogr.austral* 1, en ligne : <<http://revistanadir.yolasite.com/recursos/NDiscursosBuenViviri.pdf>> (consulté le 30 juillet 2016).

⁴² Agenda 2030, préc., note 40.

⁴³ J. VAHHULST et A. E. BELING, préc., note 41, p. 5.

⁴⁴ Wolfgang SACHS, *Development Dictionary*, 12^e éd., Londres et New York, Witwatersrand University Press, 2007.

donné que l'élément prédominant de cette notion est le «développement», le concept «durable» ne devient alors qu'un accessoire⁴⁵. D'ailleurs, dans son article «No Sustainability without Development⁴⁶», le professeur Sachs souligne le manque de substance du mot «développement»: «The tragic greatness of «development» consists in its monumental emptiness.»⁴⁷. La croissance économique étant l'un des principaux objectifs du «développement», les éléments de la nature indispensables à la croissance économique deviennent un objet de convoitise entre les États. Paradoxalement, la nature s'impose à la fois un comme objet principal du «développement» et comme une variable dans l'approche verte du «développement durable», qui devrait plutôt viser sa protection⁴⁸. En somme, les contradictions sont intrinsèques et difficilement conciliables.

Certes, le développement durable tente de mettre un frein à la course vers la croissance, mais la course continue néanmoins. Pour certains, l'approche de développement durable ne ferait donc que présenter de nouvelles techniques pour y parvenir, en incluant des variables sociales et environnementales. Les instruments internationaux de développement durable, comme la *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement*⁴⁹ et l'*Agenda 21*⁵⁰, proposent quelques formules, comme celles d'adopter une approche intégrée, l'utilisation rationnelle, l'internationalisation des coûts, une meilleure information du public, mais l'objectif premier de croissance économique semble vider de son sens la conciliation possible entre économie, société et environnement⁵¹. Le discours demeure sis sur les mêmes piliers depuis ses débuts jusqu'à ce jour, comme on le dénote dans le nouveau programme pour le développement durable à l'horizon 2030 adopté par les Nations Unies en 2015, lequel vise toujours à concilier les trois dimensions du développement durable, soit l'économie, la société et l'environnement⁵². Il restera à vérifier si la planète réussira à y parvenir, surtout lorsqu'on a fait de la croissance économique l'un des objectifs à atteindre à l'horizon 2030: «Nous aspirons à un monde dans

⁴⁵ W. SACHS, préc., note 17.

⁴⁶ *Id.*

⁴⁷ *Id.*

⁴⁸ J. VAHHULST et A. E. BELING, préc., note 41, 44.

⁴⁹ Déclaration de Rio, préc., note 37.

⁵⁰ NATIONS UNIES, *Agenda 21*, 1992, en ligne: <<https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/Agenda21.pdf>> (consulté le 30 juillet 2016).

⁵¹ W. SACHS, préc., note 17.

⁵² Agenda 2030, préc., note 40, p. 4, point 9.

lequel chaque pays jouisse d'une croissance économique soutenue, inclusive et durable [...].»⁵³ (nos soulignements)

Le développement durable aurait en outre un caractère universaliste :

Au nom des peuples que nous servons, nous avons adopté un accord historique portant sur une série complète d'objectifs et de cibles à caractère universel, qui sont ambitieux, axés sur l'être humain et porteurs de changement.⁵⁴ (nos soulignements)

Or, ce caractère universaliste, ainsi que l'accent qui est mis sur l'être humain, font également l'objet de critiques. En fait, le développement durable serait un idéal de vie imposé qui ne considérerait pas suffisamment les différences entre les cultures et les peuples, lesquels peuvent avoir des valeurs et des objectifs qui leur sont propres. Les visions anthropocentriste et universaliste du développement durable demeurent des éléments essentiels de cette approche et, par le fait même, ses principales limites.

Face à la nécessité de trouver des solutions aux grands défis environnementaux et sociaux causés par une course effrénée vers la croissance, l'approche *Sumak Kawsay* ouvre la porte à une nouvelle perspective. Elle propose un modèle plus près des réalités des Andes, tout en remettant en question le paradigme du «développement», considéré comme étant «l'idéal» de vie pour tous les peuples.

II. Les approches *Sumak Kawsay* et de développement durable : contradictoires ou complémentaires ?

Lorsqu'on compare l'approche *Sumak Kawsay* avec l'approche de développement durable, une première contradiction entre celles-ci apparaît d'emblée : le concept même de «développement». Le concept de développement est étranger à la vision des peuples autochtones des Andes. En effet, pour ceux-ci, il n'existe pas de processus de sous-développement et encore moins de développement⁵⁵. Leur aspiration en tant que société ou collectivité n'est pas l'accumulation de biens, ni la richesse, ni l'appropriation

⁵³ *Id.*, p. 3, point 2.

⁵⁴ *Id.*, p. 3, point 2.

⁵⁵ Fernando HUACACUNI MAMANI, *Vivir Bien / Buen Vivir*, La Paz, Convenio A. Bello, Instituto Internacional de Investigación y CAO, 2010.

tion d'objets et de ressources⁵⁶. Les peuples autochtones qui préconisent le *Sumak Kawsay* ne conçoivent pas la croissance d'un peuple de manière linéaire comme on peut le percevoir dans le concept occidental du terme développement, qui lui-même fait partie de l'approche de « développement » durable. L'approche *Sumak Kawsay* propose plutôt une vision qui vise à respecter le cycle de la vie⁵⁷.

Malgré l'assimilation du concept de développement par quelques communautés autochtones, l'adhésion à cette philosophie aurait plutôt tendance à miner leur propre philosophie du *Sumak Kawsay*⁵⁸. En effet, l'approche de développement durable implique la reconnaissance d'un objectif linéaire de développement et de croissance. Par contraste, pour l'approche *Sumak Kawsay*, le bien-être se retrouve dans la capacité de bien vivre avec son entourage. Les concepts de richesse ou de pauvreté liés à l'accumulation ou à la carence de biens matériels n'existent pas⁵⁹. La seule situation qui pourrait s'apparenter à la pauvreté est le « *mutsui* », lequel est associé à la carence de certains produits nécessaires à la sécurité alimentaire en raison d'erreurs dans l'utilisation et dans la programmation agricole⁶⁰. Il s'agit d'un stade temporaire qui peut être surmonté grâce aux principes de solidarité et de réciprocité intégrés dans l'approche *Sumak Kawsay*. Notons ainsi que le « *mutsui* » ne pourrait s'apparenter à l'état de pauvreté et de marginalisation connu dans le monde occidental actuel et qui est le fruit d'une colonisation imposant des modes de vie étrangers aux peuples⁶¹.

L'approche du *Sumak Kawsay* prône une appréhension holistique du monde où le bien-être se trouve dans la capacité à vivre en harmonie avec la nature et qui ne saurait se limiter au développement⁶². Certains auteurs avancent ainsi l'idée que l'application du paradigme du développement aux peuples autochtones ne peut qu'entraîner l'anéantissement de leurs cultures, qui se basent sur d'autres principes de vie⁶³.

⁵⁶ *Id.*

⁵⁷ Carlos VITERI GUALINGA, « Visión indígena del desarrollo en la Amazonía », (2002) 3 *Polis* 1, 2, en ligne : <<http://polis.revues.org/7678>>(consulté le 30 juillet 2016).

⁵⁸ *Id.*

⁵⁹ *Id.*, p. 3.

⁶⁰ *Id.*

⁶¹ *Id.*, p. 3 et 4.

⁶² *Id.*

⁶³ *Id.*

Un autre point de discussion sur ces deux approches est la dichotomie entre l'anthropocentrisme mis de l'avant par l'approche de développement durable et la vision cosmoscentriste, voire biocentriste, de l'approche *Sumak Kawsay*⁶⁴. En effet, dans la définition du développement durable établie par le *Rapport Brundtland*⁶⁵, l'accent est mis sur les êtres humains, sur les individus et sur leurs besoins, et ce, lorsqu'on fait référence à la nécessité de satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre la possibilité pour les générations futures de répondre aux leurs. Ceci est d'ailleurs réaffirmé dans le principe 1 de la *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement*, où l'être humain semble être au cœur des préoccupations : « Principe 1 : les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature. »⁶⁶

Le principe 2 de la Déclaration ajoute que les États ont le droit souverain d'exploiter leurs propres ressources⁶⁷. Le principe 3 de la Déclaration consacre pour sa part le droit au développement des générations présentes et futures⁶⁸. Bref, au final, la déclaration emblématique sur le développement durable soutient une vision nettement anthropocentriste et utilitariste, modèle qui se trouve d'ailleurs à la base des grands problèmes environnementaux et sociaux. Force est de constater que l'environnement devient ainsi un outil de bénéfice pour l'espèce humaine, souvent au détriment des autres espèces de la planète. En somme, la rationalité du développement durable se trouve dans les limites des besoins de l'homme. Ainsi, la conservation de la nature passera par un modèle d'intérêt sociétal avec les limites de l'altruisme humain, soit au niveau des préoccupations personnelles, familiales et communautaires. La nature est importante dans la mesure où elle représente un bénéfice pour les êtres humains⁶⁹.

À titre de contraste, la vision mise de l'avant par l'approche *Sumak Kawsay* est cosmocentriste. Elle conçoit l'humain comme faisant partie de la Terre, de la planète entière, une espèce qui doit vivre en harmonie avec

⁶⁴ J. VAHHULST et A. E. BELING, préc., note 41, 40.

⁶⁵ Rapport Brundtland, préc., note 35.

⁶⁶ Déclaration de Rio, préc., note 37, principe 1.

⁶⁷ *Id.*, principe 2.

⁶⁸ *Id.*, principe 3.

⁶⁹ Claudia E. TOCA TORRES, «Las versiones del desarrollo sostenible», (2011) 14-1 *Sociedade e Cultura* 195, 198, en ligne : <<http://www.redalyc.org/pdf/703/70320084019.pdf>> (consulté le 30 juillet 2016).

la nature, avec la « *Pacha Mama* »⁷⁰, dans le respect des autres espèces qui habitent le monde. Il s'agit d'une reconnaissance de l'importance de la protection de la nature, au-delà des bénéfices qu'elle apporte directement aux êtres humains. Cette vision impose d'accorder du poids aux autres espèces, écosystèmes et à la biosphère. Dans celle-ci, l'humain fait partie d'un tout qui est interrelié, interdépendant et où chaque espèce a une valeur égale intrinsèque.

Le *Sumak Kawsay* a également été associé à la reconnaissance de l'interculturalité, à l'existence de diverses nations avec des principes et des valeurs distincts⁷¹. Ainsi, cette approche viserait le changement de paradigme initialement proposé par l'approche de développement durable, en vertu duquel il y aurait un modèle de développement dominant qui est en réalité imposé de plus en plus comme étant une vision universelle. Dans l'approche *Sumak Kawsay*, il est important de considérer les autres formes de vie, les différentes cultures et de reconnaître l'importance des savoirs traditionnels. De cette manière, le « bien-vivre » propose la décolonisation des savoirs pour ainsi abandonner la supériorité occidentale, dans le but de respecter la diversité et les valeurs prônées par les autres peuples, sans hiérarchiser les cultures et en hisser une au-dessus les autres⁷². D'ailleurs, certains auteurs⁷³ avancent que le fait de vouloir imposer le « développement », concept qui répond à une réalité propre à la modernité européenne, présuppose l'imposition d'une culture dominante sur les autres cultures existantes.

La dichotomie de ces deux approches se situe donc dans le dilemme de la séparation de la société de la nature qui est à l'origine d'une dualité société/environnement. Elle se trouve également dans l'imposition de la culture du « développement » tendant vers une croissance linéaire, contrairement à la vision holistique et circulaire prônée par le *Sumak Kawsay*. Cette opposition se constate également avec la volonté d'insister sur la question du progrès, et de séparer ce qui est « civilisé » de ce qui est « sauvage », et l'imposition de la supériorité des besoins des hommes sur les nécessités des écosystèmes. Bref, imposer des standards égaux de qualité

⁷⁰ WORLD PRESS, « World People's Conference on Climate Change and Rights of Mother Earth. Building the People's World Movement for Mother Earth » (2011), en ligne : <<https://pwccc.wordpress.com/>> (consulté le 30 juillet 2016).

⁷¹ Eduardo GUDYNAS, « Buen vivir: Germinando alternativas al desarrollo », (2011) 462 *América en Movimiento* 1, 7.

⁷² *Id.*

⁷³ *Id.* Voir aussi F. HUACACUNI MAMANI, préc., note 55, p. 52.

de vie pour toutes les communautés du monde est une négation de la différence et de l'interculturalité. On dénote donc qu'il s'agit de deux approches antagoniques qui ne peuvent s'exprimer que dans la mesure de la différence, de la diversité des langues, des cultures, de la diversité des territoires géographiques, des histoires distinctes⁷⁴.

Le principe *Sumak Kawsay* a été récemment institutionnalisé dans deux pays de l'Amérique latine. Nous nous proposons donc d'analyser le contenu légal qui a été octroyé à ce nouveau paradigme, ainsi que sa confrontation avec le paradigme du « développement durable », qui semble demeurer présent.

III. La dichotomie de l'institutionnalisation des approches de « bien-vivre » et de développement durable : vers un dialogue interculturel

Le principe *Sumak Kawsay* ou « *Suma Qamaña* » a été institutionnalisé par deux pays de l'Amérique latine, soit l'Équateur et la Bolivie⁷⁵. Cette intégration du concept du « *buen vivir* » dans les constitutions respectives de ces pays des Andes a été l'aboutissement de mouvements politiques qui revendiquaient la protection des droits des autochtones, plus particulièrement des communautés autochtones organisées à l'intérieur de la *Confederación de nacionalidades Indígenas de Ecuador CONAIE*, qui a vu le jour en 1986, et de la *Confederación de Pueblos indígenas de Bolivia, CIDOB*, née en 1982⁷⁶. Ces groupes sont devenus des acteurs politiques incontournables en matière de politiques publiques dans les pays des Andes. Ils remettent en question les modèles de développement colonisateurs centrés sur le modèle européen, voire occidental.

Sous le leadership de nouveaux présidents alliés à ces groupes – le président Rafael Correa en Équateur et le président Evo Morales en Bolivie – les notions *Sumak Kawsay* ou « *Suma Qamaña* » sont devenues les porte-étendards du changement. La montée de ce discours d'origine autochtone a réussi à se cristalliser dans le texte des nouvelles constitu-

⁷⁴ *Id.*, p. 11.

⁷⁵ *Supra*, note 12 et 13.

⁷⁶ J. VAHHULST et A. E. BELING, préc., note 6, 43.

tions de ces pays des Andes, plus particulièrement dans la Constitution de l'Équateur de 2008 et dans la Constitution de la Bolivie de 2009⁷⁷.

À l'intérieur de ces constitutions, le contenu politico-juridique du *Sumak Kawsay* représente un idéal de vie, un objectif qui peut se réaliser par l'entremise de la mise en œuvre et du respect de plusieurs droits fondamentaux. Le contenu de ces constitutions reflète toutefois également la dichotomie entre les objectifs de développement qui étaient considérés comme le Saint-Graal des peuples de l'Amérique latine et les nouveaux objectifs liés au *Sumak Kawsay*. Le paradoxe peut s'observer à la lecture des textes de ces deux constitutions, qui laissent entrevoir que ce nouveau paradigme est encore en construction. En effet, ces pays plurinationaux doivent composer avec les contradictions existant entre ces deux paradigmes, et ce, à l'intérieur de leurs territoires respectifs. Ce faisant, ils sont toujours prisonniers des impératifs propres aux politiques universalistes visant le « développement », mais doivent maintenant tenter de concilier ces impératifs avec le nouveau paradigme du *Sumak Kawsay*, qui appelle à la reconnaissance d'une limite à la croissance et à la négation du concept de développement et de sous-développement.

Le débat et les contradictions sont complexes, mais l'intégration de ce nouveau concept ou de cette nouvelle vision permet l'ouverture d'un dialogue multiculturel et plurinationnel. Ce dialogue est représentatif des couleurs et de la diversité propres aux communautés des Andes, tel que l'on peut le constater à l'aide d'une brève étude de l'intégration de ce concept dans les constitutions respectives de l'Équateur et de la Bolivie.

A. Le « bien-vivre » à la lumière de la Constitution de l'Équateur

En Équateur, le préambule de la Constitution de 2008 consacre la décision du peuple équatorien de construire une nouvelle forme de société qui prenne en considération la diversité et la vie en harmonie avec la nature, afin d'atteindre le « bien-vivre » ou le *Sumak Kawsay*⁷⁸. On retrouve au chapitre II de ce document⁷⁹, issu d'un processus démocratique de réforme, les droits qui soutiennent la réalisation du « *buen vivir* ». Dans la première

⁷⁷ *Supra*, note 12 et 13.

⁷⁸ *Constitución de la República del Ecuador*, préc., note 12, préambule (notre traduction).

⁷⁹ *Id.*, c. II.

section de cette partie fondamentale, on retrouve la reconnaissance du droit humain à l'eau (art. 12) et du droit à l'alimentation (art. 13) comme piliers du « bien-vivre »⁸⁰. Ces droits constituent également des préalables à la réalisation du droit à la santé. Dans la deuxième section, et appartenant à la catégorie des droits liés au « *buen vivir* », nous retrouvons le droit à un environnement sain (art. 14) qui doit se lire conjointement aux droits de la nature consacrés à l'article 71 et suivants du texte constitutionnel, droits qui sont des éléments fondamentaux de l'approche du *Sumak Kawsay*⁸¹. En effet, à la lumière du chapitre 7 de la Constitution (art. 71 et suiv.), la nature est un sujet qui détient des droits qui lui sont propres, lesquels doivent subsister indépendamment de son utilité pour l'être humain :

Art. 71 La naturaleza o Pacha Mama, donde se reproduce y realiza la vida, tiene derecho a que se respete integralmente su existencia y el mantenimiento y regeneración de sus ciclos vitales, estructura, funciones y procesos evolutivos. Toda persona, comunidad, pueblo o nacionalidad podrá exigir a la autoridad pública el cumplimiento de los derechos de la naturaleza.⁸²

Les droits propres à la nature ne semblent pas être superposés aux droits humains, mais ils apparaissent comme interdépendants et interreliés⁸³. La nuance se trouve à l'article 74 de la Constitution⁸⁴, lequel établit que les personnes, communautés, peuples et nations auront le droit de tirer bénéfice de l'environnement et des richesses naturelles pour la réalisation du « bien-vivre ». De cette manière, l'exploitation des ressources naturelles doit être soupesée avec la protection des principaux droits reliés au *Sumak Kawsay*, soit la protection du droit à l'eau et à l'alimentation, mais aussi la protection des droits de la nature. En ce sens, l'article 15, repris par l'article 413 du même texte constitutionnel, prévoit que l'État ne priorisera pas la souveraineté énergétique au détriment de la souveraineté alimentaire ou du droit à l'eau⁸⁵.

⁸⁰ *Id.*, art. 12 et 13.

⁸¹ *Id.*, art. 14 et 71.

⁸² *Id.*, art. 71 et suiv. La nature ou la Pacha Mama, qui reproduit et crée la vie, a le droit d'être respectée intégralement et d'être maintenue et respectée dans l'ensemble de ses cycles vitaux, structures, fonctions et processus évolutifs. Toute personne, communauté, peuple ou nation pourra demander aux autorités publiques la protection des droits de la nature. (traduction libre)

⁸³ A. ACOSTA, préc., note 11.

⁸⁴ *Constitución de la República del Ecuador*, préc., note 12, art. 74.

⁸⁵ *Id.*, art. 15 et 413.

Par ailleurs, le principe du « bien-vivre » n'implique pas nécessairement de demeurer à l'écart des avancées technologiques ou de la modernité. En effet, faisant partie intégrante des droits liés au « bien-vivre », on retrouve à la section III le droit d'accès universel aux technologies de l'information et des communications. Cette section est ainsi développée par l'article 277 et suivants de la Constitution⁸⁶, lesquels mettent sur un pied d'égalité le devoir de l'État d'encourager l'innovation, la protection de la science, de la technologie et des arts, mais aussi des savoirs ancestraux pour atteindre le « bien-vivre », le tout dans le cadre du respect de l'environnement, de la nature, de la vie et des diverses cultures⁸⁷. En somme, ces dispositions mettent en adéquation la promotion des différents modes de connaissance, tant modernes qu'ancestraux.

Un autre élément fondamental du contenu juridico-politique du *Sumak Kawsay* consacré dans la Constitution équatorienne est le droit à la préservation de l'identité culturelle⁸⁸. C'est d'ailleurs dans ce but que le droit à l'éducation et à l'instruction dans sa propre langue et dans son propre environnement culturel vise le développement holistique de l'être humain dans le cadre du respect de l'interculturalité⁸⁹. Ce sont ces dispositions qui ont donné un essor important à la reconnaissance des droits linguistiques, lesquels ont permis une revalorisation de l'apprentissage et de la conservation des langues autochtones.

Cette constitution propose donc un dialogue axé sur la compréhension d'autres modes de vie, mais également sur l'adoption d'un modèle alternatif de développement au service du « bien-vivre »⁹⁰. Certes, les mots « développement » et « soutenabilité » apparaissent toujours dans cette dernière, mais ils sont soumis aux principes liés au « bien-vivre », comme idéal à atteindre. La complexité de la plurinationalité intrinsèque à la société équatorienne se reflète dans la Constitution, qui adopte un nouveau paradigme, mais qui ne se détache pas complètement de l'ancien. Ainsi, elle consacre un régime de « développement » à l'article 275, lequel

⁸⁶ *Id.*, art. 277 et suiv.

⁸⁷ *Id.*, art. 277(6). À cet égard, nous partageons des observations effectuées lors d'une visite dans une communauté autochtone en Amazonie équatorienne, où on a constaté que dans l'une des belles maisons sur pilotis de la communauté autochtone de *San Vicente*, une salle communautaire comportait une grande télévision HD à écran plat.

⁸⁸ *Id.*, art. 21.

⁸⁹ *Id.*, art. 29.

⁹⁰ *Id.*, art. 275 et suiv.

est présenté comme un nouveau type de développement social, politique, économique et écologique qui se distingue du modèle néolibéral⁹¹. Il est à noter que certains auteurs à l'origine de la théorisation de ce concept – tels Alberto Acosta ou Eduardo Gudynas – ont associé directement le concept du « bien-vivre » à une opposition manifeste au néolibéralisme⁹².

En ce sens, le *Plan national pour le Buen Vivir (2009-2013)*, document de planification gouvernementale établissant les objectifs et directives à suivre sur une période de quatre à cinq ans⁹³, permet à un nouveau paradigme économique de prendre de l'ampleur, un paradigme dont l'objectif ne se concentre pas sur l'accumulation des richesses, mais représente plutôt une transition par rapport à l'actuel anthropocentrisme vers un bio-pluralisme reconnaissant l'importance de l'interculturalité et du dialogue entre les peuples, les cultures, les savoirs et les modes de vie⁹⁴.

Après avoir présenté le contenu constitutionnel du concept du « bien-vivre » en Équateur, il importe maintenant de présenter sa présence et son utilisation dans un pays voisin, la Bolivie.

B. Le « bien-vivre » à la lumière de la Constitution de la Bolivie

En Bolivie, l'approche *Sumak Kawsay* a été également consacrée dans la constitution⁹⁵. Cependant, si dans ce pays l'expression « *Suma Qamaña* » en langue aymara a été préférée à *Sumak Kawsay*, l'approche demeure essentiellement la même.

L'approche *Sumak Kawsay* ou « *Suma Qamaña* » a été consacrée dans la Constitution en 2009⁹⁶, suite à la montée en popularité de ce discours dans les pays des Andes. En Bolivie, le concept du « bien-vivre » fait réfé-

⁹¹ *Id.*, art. 275.

⁹² Eduardo GUDYNAS et Alberto ACOSTA, « El Buen Vivir o la disolución de la idea del progreso », dans Mariano ROJAS (dir.), *La medición del progreso y del bienestar*, México, Foro Consultativo Científico y tecnológico, 2011.

⁹³ REPÚBLICA DEL ECUADOR, *Plan Nacional Para el Buen Vivir (2009-2013)*, Quito, Secretaría Nacional de Planificación y Desarrollo, 2009, en ligne: <http://www.planificacion.gob.ec/wp-content/uploads/downloads/2012/07/Plan_Nacional_para_el_Buen_Vivir.pdf> (consulté le 30 juillet 2016).

⁹⁴ *Id.*, p. 9.

⁹⁵ *Constitución política del Estado Boliviano*, préc., note 13.

⁹⁶ *Id.*

rence avant tout à la reconnaissance d'un pays plurinational et, à l'instar de l'Équateur, il vise la qualité de vie comme étant un principe éthique et pluraliste qui doit être compris dans l'hétérogénéité du pays lui-même. La notion du « *buen vivir* » est par ailleurs définie dans une loi sur les droits de la Terre-Mère⁹⁷, et ce, à l'article 5(2) dans les termes suivants :

El Vivir Bien (Sumaj Kamaña, Sumaj Kausay, Yaiko Kavi Pãve). Es el horizonte civilizatorio y cultural alternativo al capitalismo y a la modernidad que nace en las cosmovisiones de las naciones y pueblos indígena originario campesinos, y las comunidades interculturales y afrobolivianas, y es concebido en el contexto de la interculturalidad. Se alcanza de forma colectiva, complementaria y solidaria integrando en su realización práctica, entre otras dimensiones, las sociales, las culturales, las políticas, las económicas, las ecológicas, y las afectivas, para permitir el encuentro armonioso entre el conjunto de seres, componentes y recursos de la Madre Tierra. Significa vivir en complementariedad, en armonía y equilibrio con la Madre Tierra y las sociedades, en equidad y solidaridad y eliminando las desigualdades y los mecanismos de dominación. Es Vivir Bien entre nosotros, Vivir Bien con lo que nos rodea y Vivir Bien consigo mismo.⁹⁸

À la différence de l'Équateur, c'est plutôt la loi et non la constitution qui consacre explicitement la nature comme sujet de droit, élément de l'approche *Sumak Kawsay*. Ainsi, c'est la *Loi sur les droits de la Terre-Mère*⁹⁹

⁹⁷ *Ley n° 300: Ley Marco de la Madre Tierra y desarrollo integral para vivir bien*, Gaceta Oficial no 0431, 15 octobre 2012, La Paz, Bolivie, art. 5(2), en ligne: <<http://www.harmonywithnatureun.org/content/documents/157Bolivia%20Ley%20300.pdf>> (consulté le 30 juillet 2016) (ci-après « Loi sur les droits de la Terre-Mère »).

⁹⁸ *Id.*, art. 5(2). Le bien-vivre [...] représente l'horizon civilisateur et culturel alternatif au capitalisme et à la modernité, principe qui trouve ses origines dans les cosmovisions des nations et des peuples autochtones, des paysans, et des communautés interculturelles et afro-boliviennes, et qui est conçu dans un contexte d'interculturalité. On peut l'atteindre de manière collective, complémentaire et solidaire, en intégrant dans sa réalisation notamment, les dimensions sociales, culturelles, politiques, économiques, écologiques et affectives afin de permettre la rencontre harmonieuse entre l'ensemble d'êtres, composantes et ressources de la Terre-Mère. Ceci signifie vivre en complémentarité, en harmonie et en équilibre avec la Terre-Mère et les sociétés, en toute équité et solidarité et en éliminant les iniquités et les mécanismes de domination. Il est question donc de bien vivre entre nous, bien vivre avec notre entourage et bien vivre avec soi-même. (traduction libre).

⁹⁹ *Id.*, art 5(1), qui définit le terme Terre-Mère (« *Madre Tierra* ») comme suit :

Madre Tierra. Es el sistema viviente dinámico conformado por la comunidad indivisible de todos los sistemas de vida y los seres vivos, interrelacionados,

qui va contribuer à développer une série de principes liés à la protection de la nature comme sujet collectif appartenant à l'intérêt public. À titre d'exemples, on retrouve le principe de la non-marchandisation des fonctions environnementales de la Terre-Mère (art. 4(2)), la protection de la capacité de régénération de la nature (art. 4(5) et 4(6)), la protection de l'eau comme élément vital pour tous les êtres vivants et pour la Terre-Mère (art. 4(10)), le principe de prévention et de précaution (art. 4(4) et 4(8)), le principe de responsabilité envers l'environnement et le devoir de gestion intégrale de celle-ci (art. 4(3) et 4(7)). Associée au « bien-vivre », la protection de l'eau comme composante indispensable des écosystèmes apparaît comme étant essentielle tant pour la nature elle-même que pour l'homme et les différents processus de production qui conduisent à la souveraineté alimentaire¹⁰⁰.

La Bolivie a également renforcé l'importance du rôle que jouent les savoirs traditionnels des peuples autochtones et les différentes langues autochtones. Ainsi, sa constitution prévoit que les langues officielles de l'État sont l'espagnol et toutes les langues des nations et des peuples autochtones de la Bolivie¹⁰¹. Elle innove à ce sujet, en signalant que le gouvernement plurinational et les gouvernements des départements (voire des provinces) doivent utiliser à tout le moins deux langues officielles : l'espagnol et une langue autochtone variant selon les circonstances et la présence des groupes autochtones sur le territoire (art. 5(2)). La Constitution de la Bolivie intègre non seulement le principe du « *Suma Qamaña* » ou *Sumak Kawsay*, mais aussi des principes éthiques et moraux existant dans les nations autochtones tel le « *ama ahilla, ama llulla, ama suwa* » (ne soit pas lâche, ne ment pas, ne vole pas) (art. 8(1)).

interdependientes y complementarios, que comparten un destino común. La Madre Tierra es considerada sagrada; alimenta y es el hogar que contiene, sostiene y reproduce a todos los seres vivos, los ecosistemas, la biodiversidad, las sociedades orgánicas y los individuos que la componen.

On entend par Terre-Mère le système dynamique vivant composé par la communauté indivisible de tous les systèmes de vie et les êtres vivants, interreliés, interdépendants et complémentaires qui partagent un destin commun. La Terre-Mère est considérée sacrée; elle alimente et constitue le foyer qui contient, soutient et reproduit tous les êtres vivants, les écosystèmes, la biodiversité, les sociétés organiques et les individus qu'y s'y trouvent. (traduction libre).

¹⁰⁰ *Id.*, art. 10.

¹⁰¹ *Constitución política del Estado Boliviano*, préc., note 13, art. 5.

La Bolivie associe certaines valeurs à la réalisation du « bien-vivre », soit les principes de la dignité, de la liberté, de la solidarité, de la réciprocité, du respect, de l'harmonie, de l'équité sociale et de genre, du bien-être commun et de la justice sociale¹⁰². Associés à ce discours, la Constitution bolivienne consacre à l'article 9 des principes qui soulignent l'importance de construire une société basée sur la décolonisation, sans discrimination ni exploitation sociale, pour ainsi consolider la cohabitation en harmonie des différentes identités plurinationales¹⁰³.

Bref, l'ouverture d'un dialogue interculturel et plurilinguistique est liée dans la Constitution de la Bolivie au principe du *bien-vivre*, et donc au « *Sumak Qamaña* » ou *Sumak Kawsay*.

Comme nous pouvons le remarquer, l'inclusion dans la sphère politique de ce concept vient remettre en question le paradigme universaliste qui prône un modèle unique de développement, un idéal unique de vie. Le *Sumak Kawsay* vient proposer une nouvelle façon de concevoir l'État, qui devient dès lors plurinational et multiculturel. En effet, l'interculturalité constitue un ingrédient important de ce nouveau discours. Le discours politique est à la fois rétroalimenté dans la sphère académique, notamment avec des auteurs qui ont été impliqués dans les changements politiques en Équateur et en Bolivie, tels que Alberto Acosta, Eduardo Gudynas, Pablo Dávalos, David Choquehuanca et Pablo Mamami Ramirez – pour ne nommer que ceux-là. Ces auteurs utilisent ce discours pour critiquer les avancées de la décolonisation du pouvoir et du savoir¹⁰⁴.

Certes, l'application de ce discours dans la pratique de ces deux pays est accompagnée de contradictions. Ainsi, la conciliation des droits de la nature avec les droits de l'homme, la valorisation des savoirs traditionnels vis-à-vis du développement technologique, la rencontre des modes de vie ancestraux avec les modèles importés de la colonisation sont des problématiques déchirantes susceptibles d'entraîner un choc des cultures. Dans les pays étudiés, soit la Bolivie et l'Équateur, on ne constate pas nécessairement de rupture radicale entre les modèles de gouvernance traditionnellement connus comme visant le « développement » et le nouveau paradigme.

¹⁰² *Constitución política del Estado Boliviano*, préc., note 13, art. 7.

¹⁰³ *Id.*, art. 9.

¹⁰⁴ J. VAHHULST et A. E. BELING, préc., note 6, 47.

Ce que l'on dénote, cependant, c'est la subsistance d'une situation naturellement paradoxale¹⁰⁵.

Malgré les défis que représentent la conciliation des deux paradigmes, on ne peut qu'être impressionné par l'approche novatrice retenue par la Bolivie et l'Équateur, qui sont des pionniers dans la proposition d'un nouveau concept qui représente avant tout une ouverture au dialogue entre les diverses cultures et les objectifs de vie. La cohabitation à l'intérieur d'un pays du paradigme du développement durable et de celui du « bien-vivre » est naturellement confrontée à des chocs culturels et à des rencontres d'intérêts¹⁰⁶. Ce mouvement vers la reconnaissance du « bien-vivre » répond ainsi à une situation de crise du paradigme du développement durable qui semble ne pouvoir proposer que des solutions imparfaites à la dégradation planétaire, presque irréversible, que nous observons à notre époque. Le « bien-vivre » ou l'approche *Sumak Kawsay* permet de repenser des modes de vie que l'on considérerait jadis comme les seuls acceptables et possibles.



Les modèles de développement qu'a connus l'humanité ont été à l'origine de la perte d'une grande partie de la biodiversité et de l'accentuation des inégalités sociales. L'approche de développement durable est apparue afin de modérer les effets d'un modèle visant la croissance sans limites,

¹⁰⁵ À titre d'exemple, l'affaire *Sarayaku* démontre la difficulté de mettre en application le principe *Sumak Kawsay* lorsqu'il est question de concilier les intérêts étatiques d'exploitation des ressources naturelles et les modes de vie autochtones. Voir à ce sujet: *Kichwa Indigenous People of Sarayaku c. Ecuador*, série C, Affaire no 245, jugement final (27 juin 2012), (Cour interaméricaine des droits de l'homme).

¹⁰⁶ Dans le même sens, nous observons les efforts mis de l'avant par le gouvernement de l'Équateur pour soutenir son ambitieux plan social vers la réalisation du « bien-vivre », lequel doit cependant se voir financé en partie par l'exploitation du pétrole du parc Yasuni. Le parc Yasuni, situé en Amazonie équatorienne, est l'une de plus grandes réserves de biodiversité, mais également de pétrole. Ces projets auraient d'ailleurs un impact considérable sur les peuples autochtones qui vivent en isolement volontaire dans cette région et, à ce sujet, une enquête est présentement menée par la Commission interaméricaine des droits de l'homme sur la probable violation de leurs droits. (Commission interaméricaine de droits humains, enquête 96/14, poursuite no 422-06, *Enquête sur l'admissibilité de la plainte portant sur les droits des peuples en isolement volontaire Tagaeri et Taromenani en Équateur*, en ligne: <<http://www.oas.org/es/cidh/decisiones/2014/ECAD422-06ES.pdf>> (consulté le 30 juillet 2016).

notamment en considérant des valeurs sociales et environnementales. Depuis l'adoption du rapport Brundtland en 1987¹⁰⁷, il semblerait que l'école du développement durable n'ait pas réussi à freiner ni à équilibrer les intérêts de l'économie et ceux de la société, surtout au regard de la protection de l'environnement. L'école du développement durable, ayant placé l'homme au centre de tout, fait en sorte que les intérêts individuels continuent de primer sur les intérêts collectifs liés à la nature et aux autres espèces vivantes. Comme résultat, nous faisons face à l'impuissance mondiale à contenir les conséquences néfastes du « développement », comme ce fut d'ailleurs le cas lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Paris¹⁰⁸, où il a été impossible d'adopter une convention qui puisse véritablement engager les États, les sociétés et les multinationales à changer les objectifs de croissance et les modes de vie. En fait, les objectifs de croissance se sont traduits en une atteinte continue à la nature, à la planète, aux écosystèmes et, par le fait même, aux diverses espèces vivantes incluant l'être humain.

Le discours du *Sumak Kawsay*, loin d'être parfait, apparaît dans un moment conjoncturel où la solution à de graves problèmes planétaires ne se conçoit qu'à la lumière des principes de l'approche du « développement durable » qui incarne elle aussi de profondes contradictions et imperfections. Le discours du « bien-vivre » remet en question cette vision eurocentriste, anthropocentriste et universaliste qui propose un seul modèle de vie sur terre, le « développement », en créant une ouverture au dialogue interculturel et à la valorisation et au respect des modes de vie traditionnels.

Ce dialogue ne tend pas pour autant à confiner les peuples autochtones à leurs modes de vies traditionnels, au contraire, il permet aux populations d'exercer un libre choix dans leurs décisions collectives et d'établir un dialogue basé sur le respect de l'autonomie des peuples autochtones, de la valorisation de leurs traditions et de leurs savoirs ancestraux. Un véritable dialogue interculturel et un apprentissage mutuel semblent être établis entre les peuples, entre les cultures.

Certes, une étude approfondie de l'évolution de l'application concrète du principe de *Sumak Kawsay* à l'intérieur de ces deux pays des Andes

¹⁰⁷ Rapport Brundtland, préc., note 35.

¹⁰⁸ Nations Unies, *Accord de Paris*, Doc. Off. A.G.N.U., 21e sess., no 121215 (12 décembre 2015).

s'imposait, mais il était prévisible que ni le développement durable, ni le *Sumak Kawsay* ne puissent être applicables de manière idyllique dans la réalité, lorsque ce sont les hommes, par le biais de rapports de pouvoir, qui construisent la société. Quoi qu'il en soit, il est possible de constater que le processus de construction du concept de *Sumak Kawsay* a réussi à déconstruire les concepts de « développement » et de « sous-développement », lesquels ne sont plus considérés comme étant des objectifs en soi, mais plutôt subordonnés au libre-choix des peuples d'atteindre leur bien-être à la lumière de leurs propres valeurs.

Bref, même si le paradigme dominant demeure celui du développement durable¹⁰⁹, l'approche du « *buen vivir* », en mettant en évidence les contradictions intrinsèques du modèle dominant de développement, remet en question le futur de l'humanité à la lumière de ce paradigme. Le *Sumak Kawsay* devient ainsi une voie réactive aux impératifs planétaires de créer un monde meilleur en proposant un retour aux sources, aux traditions, aux racines.

¹⁰⁹ Programme de développement durable 2030, préc., note 9.